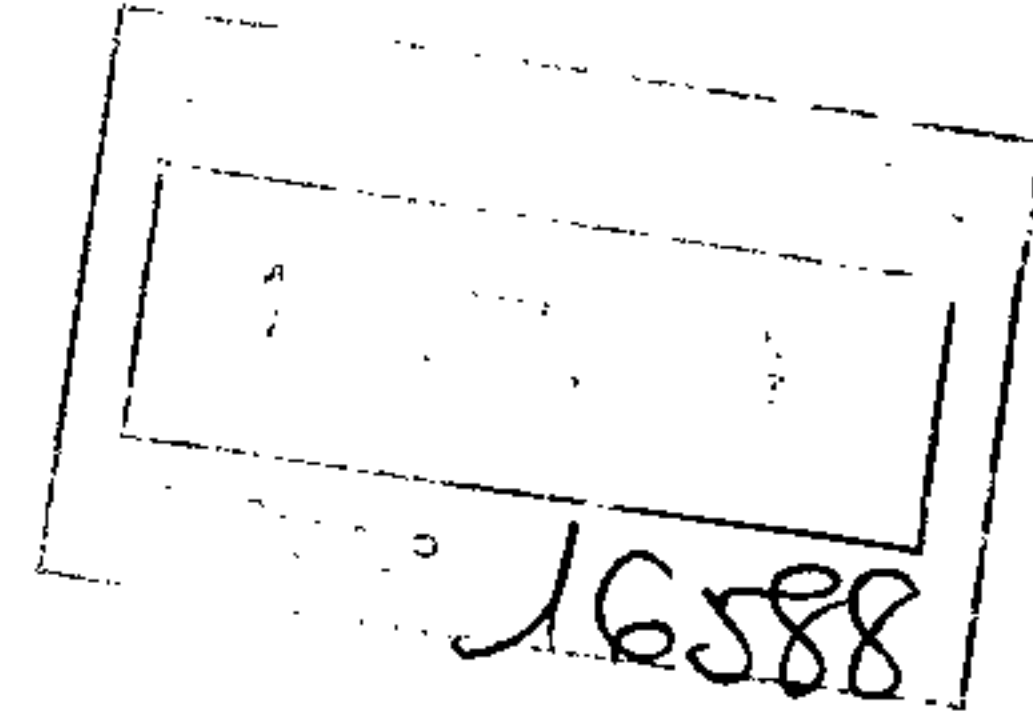


CHRONOPOST

Société anonyme au capital de 134 386 900 F

41, rue Camille Desmoulins 92442 ISSY-les-Moulineaux

RCS Nanterre B 383 960 135



91 P 6674

PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 13 JUIN 1994

Ce jour, 13 juin 1994, à 9 heures, se sont réunis en Conseil d'Administration au siège de la société SOFIPOST, la société SOFIPOST représentée par Monsieur Guy MEYNIE, la société TAT ayant conféré pouvoir de représentation à Monsieur Bertrand de MASCAREL, Messieurs Julien PETER, Bertrand de MASCAREL, René LIMAT, Christian BERNARD, Gatien GILLES et Michel CASSAGNE ainsi que Messieurs André MIGNOT représentant le cabinet MAZARS, Alain THEBAUD représentant le cabinet FIDECO, Commissaires aux Comptes, Monsieur Patrick ANDRE représentant le Contrôleur d'Etat et Monsieur Serge DROCHEINER, Secrétaire du Comité d'Entreprise.

Etaient absents, excusés : Messieurs Rodolphe MARCHAIS, Guy LLORET (pouvoirs conférés respectivement à Monsieur Bertrand de MASCAREL et Monsieur René LIMAT).

Etaient présents en qualité d'invités : Messieurs Philippe ANTOINE, Jean-Paul FORCEVILLE, Jean JOUBERT et Frédéric TIBERGHEN.

Monsieur Georges-Edouard BUET était présent en qualité de secrétaire.

La séance est présidée par Monsieur Julien PETER.

1. APPROBATION du PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 31 mars 1994

Le Président Julien PETER donne lecture du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 1994.

Ce document est approuvé à l'unanimité.

2. DEMISSION d'un ADMINISTRATEUR

Monsieur Guy LLORET fait part aux membres du Conseil de sa démission du mandat d'administrateur qui lui a été confié au sein de la société.

Les membres du Conseil remercient Monsieur Guy LLORET de son intervention au sein du Conseil et du concours qu'il a apporté au développement de la société.

3. COOPTATION d'un ADMINISTRATEUR

Monsieur Julien PETER expose qu'en raison de la démission de Monsieur Guy LLORET de ses fonctions d'administrateur, un poste d'administrateur se trouve vacant.

Il propose en conséquence de pourvoir à son remplacement en procédant à la nomination provisoire par cooptation de Monsieur Frédéric TIBERGHIEEN en qualité de nouvel administrateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide de nommer à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Guy LLORET, sous réserve de la ratification de la prochaine assemblée générale :

Monsieur Frédéric TIBERGHIEEN
105, avenue André Morizet
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

pour la durée du mandat de Monsieur Guy LLORET restant à courir, soit jusqu'à l'issue du Conseil d'Administration qui délibèrera dans les cinq années suivant la tenue du Conseil d'Administration du 21 décembre 1993.

4. DEMISSION du PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Julien PETER fait part aux membres du Conseil de son départ de la société pour intégrer de nouvelles fonctions au sein de La Poste.

Il demande en conséquence au Conseil de prendre acte de sa démission de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Il demande en outre au Conseil de bien vouloir pourvoir à son remplacement.

Les membres du Conseil acceptent la démission de Monsieur Julien PETER.

Ils remercient chaleureusement le Président Julien PETER pour l'action menée pendant son mandat.

5. NOMINATION d'un NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Guy MEYNIE propose la nomination de Monsieur Frédéric TIBERGHIEEN en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société à effet du 13 juin 1994.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide de nommer Monsieur Frédéric TIBERGHIEEN en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Remerciant les membres du Conseil de la confiance qu'ils ont bien voulu lui témoigner, Monsieur Frédéric TIBERGHIEEN déclare accepter les fonctions de Président Directeur Général.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration, le Président du Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de son objet social.

6. MODIFICATION de l'ORDRE du JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Considérant l'obligation de faire ratifier la nomination d'un nouvel administrateur à la prochaine Assemblée, les membres du Conseil adoptent un nouveau projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui se tiendra le 30 juin 1994 :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration
- Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Approbation de l'exercice clos le 31 décembre 1993
- Affectation du résultat
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Modification des statuts
- Questions diverses

7. EXAMEN du TEXTE des RESOLUTIONS soumis par le CONSEIL d'ADMINISTRATION à l'ASSEMBLEE GENERALE des ACTIONNAIRES

- Le Conseil prend acte des modifications portées dans le texte des résolutions qui seront soumises à la prochaine Assemblée des actionnaires.

Ce document est approuvé à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

Par suite de la démission de Monsieur Julien PETER, les membres du Conseil à l'unanimité décident de mettre fin à effet du 13 juin 1994, aux fonctions et pouvoirs qui avaient été confiés à Monsieur René LIMAT en qualité d'Administrateur Délégué dans les fonctions de Président Directeur Général de la société.

Les membres du Conseil remercient Monsieur René LIMAT pour son action au sein de la société pendant l'empêchement du président Julien PETER.



Frédéric TIBERGHIEEN

TAT
Rodolphe MARCHAIS

certifié conforme